

## L'association ALGP

organise une exposition "Rapports de Formes"

dans le parc du Château de Bosc

Du 29 mai au 31 octobre

Vernissage le 29 mai de 14h30 à 18h sur réservation

[chateau-de-bosc@orange.fr](mailto:chateau-de-bosc@orange.fr) / 04 66 57 65 11

## Dispositif « Alerte citoyens »

Depuis décembre 2016, la commune est dotée d'un service d'alertes et d'informations dans le cadre de la mise en place du plan communal de sauvegarde (PCS).

Ce dispositif permet de vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone portable, sur votre adresse mail ou par message vocal sur votre fixe, et ce en fonction des intérêts que vous aurez choisis. Risques météorologiques, panne électrique, inondations, travaux de voirie, perturbation des transports scolaires sont autant d'évènements pour lesquels vous pourrez être informés.

Afin de bénéficier de ce service d'alertes et d'informations, merci de vous rendre sur le site internet suivant :

<https://domazan.alertecitoyens.com> afin de compléter le formulaire en ligne. Disponible également en Mairie.

## Plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire informe le public que le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) accompagné d'un registre destiné à recueillir toutes observations sur la modification simplifiée seront mis à disposition à la mairie de Domazan du

**24 mai au 25 juin 2021,**

**aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie au public.**

Les modifications simplifiées ont pour objet de mieux cadrer certains points afin de faciliter la lecture du Plu par les usagers, en particulier sur le volet architectural dans le but de maintenir la valeur patrimoniale du village :

- la modification des règles d'aspect extérieur ;
- la modification des règles de stationnement ;
- la modification des règles de plantations et espaces verts.



## MAIRIE DE DOMAZAN

2 Avenue  
des Miougraniers

Tél : 04 66 57 03 28

Fax : 04 66 57 09 74

[mairie-domazan@wanadoo.fr](mailto:mairie-domazan@wanadoo.fr)

[www.domazan.fr](http://www.domazan.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi/ Mardi/ Jeudi

8h00/12h00

14h00/16h30

Mercredi 9h00/12h00

14h00/16h30

Vendredi 8h00/12h00

Samedi 9h00/11h45

## SE DIS QUE n°794

Directeur publication :  
Louis DONNET

Rédaction et mise en  
page :  
Nathalie LEFRANC

Une info à publier ?

[communication@domazan.fr](mailto:communication@domazan.fr)

## Agence Postale Communale de Domazan

2 Av des

Miougraniers

04 66 04 01 74

Du lundi au jeudi

9h à 12h

et de 14h à 16h30

Vendredi de

9h à 12h00

Samedi de 9h à 11h45

## UNE PLATEFORME DE VENTE EN LIGNE POUR LES PROFESSIONNELS

La crise sanitaire de la COVID-19 a fortement impacté nos professionnels et nos façons de consommer. Parmi les nombreux changements ayant eu lieu, le numérique a joué un grand rôle dans cette crise.

La communauté de communes mène ainsi une réflexion pour la mise en œuvre d'une plateforme de vente en ligne à destination des professionnels du territoire. La mise en place de ce dispositif a pour objectif de proposer aux professionnels un nouveau moyen de vente, via la souscription d'abonnement compris entre 15€ et 30 € par mois, suivant les options choisies.

Cette plateforme est développée par la CCI et fait déjà ses preuves à l'échelle nationale.

**Pour bénéficier de cette tarification, la collectivité doit recueillir un minimum de 20 professionnels adhérents sur l'ensemble de notre territoire.**

**Un sondage est donc disponible en ligne pour les professionnels du territoire.** L'objectif est de recueillir leurs attentes concernant le développement de leur activité en ligne et de savoir si la demande pour la mise en place d'une plateforme de vente en ligne à l'échelle du territoire est suffisamment importante.

**Si vous êtes professionnels, vous pouvez répondre à l'enquête via un formulaire en ligne disponible sur le site de la Communauté de Communes du Pont du Gard:**

## Les restrictions sanitaires renforcées dans le Gard

Le président de la République Emmanuel Macron a annoncé, dans un entretien à la presse régionale, un déconfinement en quatre étapes progressives, du 3 mai au 30 juin, conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département.

### **Première étape : Depuis le 3 mai 2021**

Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement.

### **Deuxième étape : 19 mai 2021**

Couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres avec des jauges limitées.

### **Troisième étape : 9 juin 2021**

Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport.

Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

### **Quatrième étape : 30 juin 2021**

Fin du couvre-feu.

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circule trop :

Ce travail donnera lieu à **une présentation en détail par le Premier ministre au cours de la semaine du 10 mai 2021.**

**Toutes les informations sur la situation sanitaire sont disponibles sur le [site du Gouvernement](#) , ou en appelant le 0 800 130 000 (appel gratuit, 24h/24).**

Les attestations de déplacements sont accessibles en ligne sur le [site du Gouvernement](#) et sur l'application #TousAntiCovid.

### NUMÉROS UTILES

Police Secours 17  
Pompiers 18  
Gendarmerie Aramon  
04 66 57 03 53  
Police Intercommunale  
de nuit  
06.37.65.44.27  
Enfance Maltraitée  
0800 05 41 41  
Violence femme Info  
3919  
Centre Antipoison  
04 91 75 25 25  
SAUR 04 30 62 10 00  
ENEDIS Dépannage  
09 726 750 30  
GRDF Dépannage  
0800 473 333  
SMICTOM  
0800 82 10 10  
Télécom Déangement  
3900  
3901 Pro



### Médiathèque.

04 66 04 73 73

mediatheque@domazan.fr

### Horaires

**Mercredi**

**10h-12h/15h-19h00**

**Judi et vendredi**

**16h30-19h00**

**Samedi**

**10h-12h/14h-17h**



### **PERMANENCE**

Monsieur le Maire

assurera une

permanence le

**Samedi 29 mai**

**2021**

**de 09h30 à 11h30**

Sur rendez-vous.

Pour être au courant,

Plusieurs réseaux, à vous de

choisir le votre :

- Domazan.fr

- Twitter.com/

MairieDomazan

- Facebook.com/

MairieDomazan